



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS VERBAL

Comité exécutif

Gand, mercredi 3 juillet 2019

11h30 – 13h00

1. Accueil et présentation

Le président, Emiel Brouckaert, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs, et les représentants du CIEM et de la DG MARE à la réunion.

Des excuses ont été reçues de la part d'Alex Kinninmonth, Johnny Woodlock, Alan McCulla, Bruno Dachicourt et Kenny Coull avant la réunion.

L'ordre du jour a été adopté avec un léger changement divisant le point 3 de l'ordre du jour en deux points pour commencer avec le rapport WKSCINDI par Barrie Deas, suivi par les deux points que Mme Elsa Tudal présente.

Points d'action du procès verbal de la dernière réunion (13 mars 2019 Madrid)

1	Le comité exécutif a approuvé les points d'action des réunions des groupes de travail 1-2-3-4 et du groupe de travail horizontal.
2	Le comité exécutif a approuvé que Mme Crockard exerce à titre de vice présidente par interim du collège OIG, jusqu'à ce qu'un nouveau vice-président puisse être nommé.
3	La nomination de la Dutch Elasmobranch Society sera présentée au scrutin de l'assemblée générale.
	Besoin d'identifier la procédure en interne
4	Le collège OIG va voter sur la nomination de Bluefish à un siège au comité exécutif
	Email envoyé à Bluefish de contacter Debbie Crockard directement à ce sujet afin que le collège OIG puisse voter.
5	Suite à l'avis du CIEM en juin, un groupe de discussion sur l'obligation de débarquement pourra être organisé pour identifier les stocks limitants potentiels dans les EOS et étudier les solutions
	À débattre
6	Contacteur le CC Mer du Nord une fois que les termes de référence d'un groupe de discussion pour le tourteau ont été établis en vue d'une possible collaboration.
	A faire suite à cette réunion
7	Mettre en place une réunion de comité de pilotage inter-CC avec le CC de pêche lointaine et le CC pour les stocks pélagiques.
	En raison des retards avec le Brexit il n'y a pas eu de réunion récemment.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

2. Secrétariat

Le secrétaire exécutif du CC EOS, Michael Keatinge, a indiqué que les deux nouveaux secrétaires exécutifs adjoints ont été présentés au cours de la première réunion du groupe de travail horizontal mardi. La réunion de Madrid s'est avérée être un point décisif étant donné que Conor était parti et que Sara s'apprêtait à partir. La procédure de recrutement a tout résolu et le secrétariat est au complet. Merci à Monica d'avoir assuré la continuation alors qu'elle était seule au bureau, et merci également à Matilde et à Mo pour la préparation des réunions.

Un petit point d'ordre technique : le GT4 aura lieu après le comité exécutif pour des raisons de déplacement. Mais par principe, il faut décider si c'est une bonne chose. Tout en respectant la nécessité pour les participants d'avoir leurs vols, il est proposé que tous les groupes de travail aient lieu avant la réunion du comité exécutif car ce dernier étudie les points d'action et donne des directives au secrétariat.

Il a été convenu qu'à l'avenir la réunion du comité exécutif sera la dernière.

Commentaires des membres du CC EOS :

- Le jour supplémentaire certains membres devront se déplacer ce qui porte le nombre de nuitées à 3 et éloigne les participants de leur travail quotidien.
- Changer l'offre des groupes de travail afin que ce ne soit pas toujours le GT4 en dernier
- Démarrer la réunion à midi le premier jour et terminer à midi le troisième jour afin de permettre aux participants de se déplacer le matin et l'après midi respectivement.

Ce point sera revu à la prochaine réunion CHARM.

3. Atelier sur les initiatives science secteur de la pêche WKSCINDI (Barrie Deas, NFFO)

Cet atelier a été organisé la semaine dernière à Copenhague par le CIEM en vue de fournir une vue d'ensemble actualisée des rôles que le secteur de la pêche peut jouer dans l'apport de données scientifiques pertinentes à l'avis du CIEM et à la recherche marine et d'avoir pour résultat une feuille de route pour les démarches mesurables vers l'inclusion et l'application des données scientifiques du secteur de la pêche.

Les participants à la réunion étaient nombreux et de nombreuses informations ont été partagées. Il a été établi qu'une grande partie du travail se fait par le biais de partenariats pêche-science déjà en place.

Les principaux thèmes abordés par le secteur de la pêche incluent la frustration générale selon laquelle les données générées par le secteur de la pêche ne sont pas aussi importantes qu'on aurait pu le croire

Une des principales conclusions vise à savoir si le CIEM peut élaborer un protocole de données visant à identifier ce qui serait utile à la procédure scientifique car personne ne veut collecter des données juste pour le plaisir. En outre, il existe déjà des séries de données qui ne sont pas utilisées.

Les données recueillies doivent être scientifiquement valides et la question est de savoir comment y parvenir.

Pendant l'atelier il a été mentionné que la discussion semble actuellement n'être que bilatérale,



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

cependant, une discussion trilatérale est nécessaire pour inclure les gestionnaires de pêche, et pas uniquement les pêcheurs et les scientifiques. Pour y parvenir, il faut identifier qui cela implique au niveau national, local, européen, et international.

Les trois sections doivent participer dès le début du processus de conception pour de meilleurs résultats de recherche.

Capter les connaissances et l'expérience disponibles dans le secteur de la pêche est vital, mais cela ne peut être obtenu via une approche unique. Il est également important de respecter les compétences les uns des autres.

Plusieurs présentations au cours de l'atelier concernaient la télésurveillance, et un point particulier concerne la gouvernance qui entoure ce genre de travail. Il y a des tensions entre la télésurveillance à titre de méthode de contrôle et la télésurveillance utilisée pour la science, et une inquiétude que l'un puisse nuire à l'autre.

Ce groupe de travail semble bénéficier d'un puissant soutien des échelons supérieurs du CIEM, et il est attendu que des bonnes pratiques de guidance soient élaborées par ce groupe de travail avec un déplacement de la gestion descendante en faveur d'une approche ascendante. Ceci devrait donner lieu à de meilleurs résultats en matière de gestion.

Un rapport écrit va suivre incluant les consignes en matière de bonnes pratiques, qui sera distribué à tous les membres dès sa réception par le secrétariat et il fera également l'objet d'un suivi à la prochaine réunion MIACO.

La commission a invité les membres du CC EOS à l'informer de toutes les réunions importantes pendant l'année afin de ne pas les manquer.

Une question a été posée par un membre du CC EOS concernant le renforcement de la coopération entre la pêche et la science et si cela tiendrait compte des conflits d'intérêts possibles. Ou s'il existe des règles au sein du CIEM visant à éviter à l'avenir ces conflits d'intérêts possibles.

M. Deas a répondu que les partenariats pêche-science ne sont pas nouveaux et certains fonctionnent depuis longtemps, en donnant un exemple spécifique au Royaume-Uni qui existe depuis 16 ans et génère des projets chaque année.

Les conflits doivent être résolus par le dialogue. Il est important que les bonnes personnes soient dans la pièce dès le départ de sorte que des données pertinentes et utiles puissent être produites. On peut espérer que les conclusions/la feuille de route de cet atelier recevront une attention importante.

ACTION : Le secrétariat va distribuer le rapport complet incluant des recommandations en matière de bonne pratique aux membres dès sa réception et suivra cela lors de la prochaine réunion MIACO.

4. Recommandations communes du plan rejet (Elsa Tudal, groupe des états membres des EOS)

Les recommandations communes ont été envoyées en juin à la COM par la France pour le groupe de travail horizontal du groupe des états membres des EOS et sont actuellement étudiées par le CSTEP.

Les RC gravitent autour de trois piliers :



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

- Continuer les exemptions existantes ;
- Compte tenu de nouveaux points apportés par des EM le groupe des EOS a demandé à la COM UE de prolonger les exemptions temporairement accordées jusqu'à 2021 ;
- Le groupe des états membres suggère à la COM que de nouvelles exemptions soient fournies eu égard au taux de survie et d'autres exemptions dans le cadre de minimis.

De nouvelles exemptions survie élevée sont proposées eu égard à la plie capturée au chalut à panneaux, la plie capturée à la senne et la sole commune inférieure à la TMRC capturées au chalut à panneaux dans des zones spécifiques des EOS (détails au point d-3 du document RC).

L'introduction d'exemptions de minimis figure au point e-3 du document RC, et les mesures techniques sont identifiées au chapitre 6.

Les RC ont été évaluées par le groupe technique du CSTEP, et l'opinion définitive du CSTEP sera dévoilée cette semaine à la fin de la réunion plénière du CSTEP.

Les membres du CC EOS ont soulevé les points suivants :

- Que la poursuite de la coopération entre le groupe des états membres et le CC EOS est importante pour voir les commentaires du CSTEP et préparer et obtenir l'avis du CC.
- Un certain nombre d'exemptions ont été accordées pour 2019 au motif que certains nouveaux éléments seraient abandonnés, par exemple les raies et leur taux de survie et il est à espérer que cela sera maintenu au cours des années suivantes. Les études demandent du temps et les critères imposés par la commission ne sont pas faciles à respecter.

Il a été identifié que le résultat des études françaises est inclus à l'annexe des RC. La commission connaît les exemptions particulières, et toutes les exemptions sont sous surveillance. La raie fleurie est actuellement la seule exemption avec un point d'interrogation, toutes les autres ont été conservées pour la durée du plan, mais aucun commentaire particulier ne peut être fait avant la réception de l'opinion du CSTEP.

- L'année précédente, la commission a envoyé un courrier aux groupes régionaux eu égard aux exemptions et le détail de la façon dont ils y étaient parvenus. Cela se reproduira-t-il cette année pour informer les CC de la procédure et ne pas se contenter de présenter le résultat final ?

La commission a précisé qu'il y aura un échange entre la COM et le groupe des états membres suite aux résultats du CSTEP, et bien qu'une discussion soit nécessaire et déjà prévue, il y a très peu de temps. Le texte légal pour l'acte délégué doit être rédigé avant fin juillet. Ainsi, la commission ne peut pas confirmer si la même méthodologie que l'an dernier sera utilisée en raison du manque de temps et du fait qu'une décision n'a pas encore été prise. Cependant, cette demande sera rapportée à la COM.

5. Plan de réduction des prises accessoires



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Ce document est actuellement débattu à la réunion plénière du CSTEP.

Ce plan fait partie du travail de deux ans de la réduction des prises accessoires dans les EOS qui a démarré en décembre 2017, pendant le Conseil des ministres, où les EM ont rédigé une déclaration commune dans laquelle ils s'engageaient à améliorer la sélectivité dans la pêche aux gadidés en mer Celtique.

Cette déclaration a été évaluée par le CSTEP en 2018 et a été traduite dans l'acte délégué, qui contenait des dispositions techniques concernant les EOS.

En décembre 2018 suite à des recommandations scientifiques, un certain nombre de stocks qui n'avaient pas d'avis de stock, ce qui était contradictoire à l'OD, ont été identifiés.

La COM a suggéré la mise en œuvre de 5 TAC prises accessoires pour les stocks zéro TAC et en parallèle, les EM touchés par ceci se sont engagés à réduire les prises accessoires de ces espèces dans la mesure du possible.

Le plan de réduction des prises accessoires (BCRep) ne couvre que les stocks zéro TAC et inclut des aspects de surveillance spécifiques.

Le plan de réduction des prises accessoires a été rédigé en 2019 en vue d'être pleinement mis en œuvre dès la validation du CSTEP, et inclut les stocks suivants pour lesquels le CIEM a délivré un avis zéro capture en 2019:

- Merlan 7a = en mer d'Irlande
- Merlan 6, 5b, 12, 14 = à l'ouest de l'Ecosse
- Cabillaud 6a, 5b (East 12°00W) = à l'ouest de l'Ecosse
- Cabillaud 7bce-k, 8, 9, 10, COPACE 34.1.1 = en mer Celtique + EOA
- Plie 7hjk = dans le Sud-ouest de l'Irlande

Le plan de réduction des prises accessoires est un outil ad hoc. Dès que le CIEM supprime un des stocks de l'avis zéro TAC, le stock sera supprimé de ce plan.

Mesures communes appliquées aux cinq espèces :

- Interdiction de la pêche ciblée
- Mesures techniques visant à réduire les captures inférieures à la TMRC
- Fermetures spatio-temporelles
- Mesures de contrôle
- Obligation de déclaration et augmentation de l'évitement
 1. Si supérieur à un seuil de composition de capture défini pour le stock, par opération de pêche alors informer le FMC de l'état de pavillon ;
 2. En conséquence : des mesures d'évitement doivent être mises en place au sein d'un cercle d'un diamètre de 10 miles nautiques avec pour centre le point géographique du trait déclencheur.

Il est important que le reporting encourage une procédure de notification afin que des actions puissent être entreprises dès que quelque chose d'anormal eu égard à ces espèces est remarqué, par ex. : l'évitement de certaines zones.

Les EM accordent 18 mois à ces mesures afin d'évaluer l'impact des MTC. Néanmoins, le groupe des



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

états membres a déjà envisagé des mesures spécifiques qui pourraient être mises en œuvre au bout de 18 mois faute d'une amélioration visible.

Toute nouvelle mesure ne peut être mise en œuvre qu'à la fin de 2020 mais l'intervention du groupe des états membres est possible avant cette date en cas d'identification par le CSTEP.

Suite à cette présentation, le président du Comité exécutif du CC EOS a félicité l'engagement continu du CC EOS suite à la réponse du CSTEP et déclaré que le CC a l'intention d'élaborer un avis basé sur les discussions qui ont eu lieu au sein des groupes de travail au cours de ces deux jours.

Fintan Kelly, observateur de BirdWatch Ireland, a fait une déclaration sur la situation du plan de réduction des prises accessoires.

Les membres du comité exécutif ont précisé que la déclaration de l'observateur contient des inexactitudes et qu'elle ne devrait pas être présentée comme une opinion du CC EOS.

La commission a répondu qu'elle s'est engagée à envoyer le plan de réduction des prises accessoires au CSTEP sans se préoccuper de la qualité du plan. Une solution pour les stocks qui ont un avis zéro TAC est nécessaire et il est à espérer que le CC fournira un avis à la COM suite à l'analyse du CSTEP. Si le CSTEP revient avec une opinion négative, la COM devra avoir une discussion avec le groupe des états membres eu égard au travail effectué.

Les propositions de la COM seront présentées à titre de non documents en raison du manque d'avis scientifiques.

Il est suggéré que les membres du CC EOS contactent leurs représentants des EM s'ils souhaitent savoir ce qui se passe et demandent des copies des non documents.

Un autre observateur a fait un commentaire demandant la raison pour laquelle les présentations et les discussions de la RC et du plan de réduction des prises accessoires ne faisaient pas partie du GTH. Ceci n'a pas pu faire l'objet d'une discussion par manque de temps.

Action : Le secrétariat va démarrer la procédure de mise en place d'un groupe de rédaction d'avis incluant la sélection du président et une date limite pour la finalisation d'un avis consensuel sur le plan rejet et le plan de réduction des prises accessoires. Ceci inclut également une mise à jour de l'outil d'identification des espèces limitantes (auparavant outil de réduction des espèces limitantes).

6. Actualisation Brexit

Le président a donné une vue d'ensemble des points d'importance pour le CC EOS. L'attention porte actuellement sur les conservateurs à savoir qui va remplacer Theresa May, ce qui a son importance eu égard à l'évolution du Brexit. L'opinion et la position de l'UE demeurent inchangées.

Le secteur de la pêche européenne se prépare à un Brexit sans accord, tandis qu'au Royaume-Uni la loi sur la pêche fait l'objet de discussions. Cependant, tant qu'il n'y a pas d'accord politique, les parties ne sont pas en mesure de progresser dans les discussions.

Le CC EOS a démarré une initiative sur le futur fonctionnement des CC mais en raison d'un manque de



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

clarté il a été impossible de progresser. Le secrétariat est en attente, mais il est peu probable qu'un travail quelconque ait lieu même avant la réunion de septembre à Dublin.

7. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Le secrétariat va lancer la procédure de rédaction d'avis sur les possibilités de pêche pour 2020 et demander la prolongation de la date limite du 20 août. La procédure inclut la nomination et l'élection du président et l'inclusion des contributions des discussions qui ont eu lieu dans les groupes de travail 1 à 4 pendant les deux jours à Gand. Cet avis inclut la dimension de durabilité des normes de commercialisation.
2	Le secrétariat va démarrer la procédure de mise en place d'un groupe de rédaction d'avis incluant la sélection du président et le calendrier de finalisation d'un avis consensuel sur le plan rejet et le plan de réduction des prises accessoires. Ceci inclut également une mise à jour de l'outil d'identification des situations de choke (auparavant outil de réduction des situations de choke).
3	Le secrétariat va faciliter la mise en place du programme du groupe de discussion Plastiques marins et fixer la date de la présentation du premier avis provisoire au comité exécutif.
4	Le groupe de discussion sur le contrôle va continuer sous la présidence de Sean O'Donohue, KFO, de rédiger de nouveaux termes de référence et de mettre en place un calendrier d'envoi des avis provisoires au comité exécutif
5	le comité exécutif a accepté tous les points d'action identifié dans les groupes de travail 1, 2 et 3. Les points d'action identifiés dans le groupe de travail 4 doivent être approuvés par écrit par le comité exécutif.
6	Le secrétariat va s'occuper du suivi de la procédure d'agrément écrite des points d'action soulevés dans le groupe de travail 4.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Annexe 1 – Liste de Participants

Membre de CC EOS ComEx	
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale
Patrick Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Pedro Santos	EBCD
Purificación Fernández	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)
Jenni Grossman	ClientEarth
Debbie Crockard	Seas at Risk
David Vertegaal	European Anglers' Alliance
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM)
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij
Barrie Deas	National Federation of Fishermen's Organisation (UK)
Mike Park	The Scottish White Fish Producers Association Ltd.
Observateurs de CC EOS	
Pascale Coquet	France Pêche Durable et Responsable
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Francis O'Donnell	Irish Fish Producers' Organisation
Ciaran Whelan	Irish South and East Fish Producers Organisation
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd.
Paul Fletcher	Scottish Fishermen's Organisation
Jean-Christophe Vandevelde	The PEW Trusts
Lydia Chaparro	Fundació ENT
Dominique Thomas	FROMNord
Mathieu Vimard	L'organisation de producteurs de Basse-Normandie (OPBN)
Delphine Roncin	FROM Nord (Fond Régional d'Organisation du Marché du poisson)
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Stephane Pinto	CRPMEM Haut de France
Autres observateurs	
Sara Vandamme	Universiteit Gent
Jonathan Shrives	DG MARE
Elsa Tudal	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Juana Porza	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentacion
Dirk van Guyze	Vlaamse Overheid
Barbara Roegiers	Vlaamse Overheid
Ghislain Chouinard	ICES
Secretariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Mo Mathies	Deputy Executive Secretary NWWAC
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC